

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Publié le 23/12/2024

Conseil Syndical

Session du 18 décembre 2024

Le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Robert AGUETTAZ – Grégory BASIN – Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – François FOURCHES – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Edouard SIMONIAN – – Thierry REPENTIN -

Excusés : Luc BERTHOUD – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE – Vincent MIGUET – Raphaële MOURIC - Alain THIEFFENAT - Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Pouvoirs : Marie BENEVEISE à Florence BOURGEOIS.

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 18

Secrétaire de séance : Florence BOURGEOIS

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ – Régis DORMOY – Sabine LOUP-MENIGOZ - Christelle POUZERATTE – Béatrice RUBEAU – Véronique VALLA -

Date de convocation : 12 décembre 2024

Délibération N° C24-87

PAE PONT PIERRE – GRESY-SUR-AIX

ATTRIBUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DES VOIRIES, L'AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE, ET LES TRAVAUX DE RESEAUX ET D'ESPACES VERTS

Rapport au Conseil Syndical

Yves MERCIER, vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac Économie est compétent pour l'aménagement du Parc d'Activités Economiques (PAE) de Pont Pierre situé sur la commune de Grésy-sur-Aix.

Chambéry-Grand Lac Économie porte un projet de requalification des voiries du Parc d'Activités Économiques (PAE) de Pont Pierre avec création d'un giratoire sur la RD1201 afin de permettre l'accueil du SDIS73 et la recomposition du foncier disponible.

Grand Lac porte le projet de restructuration de son réseau d'assainissement et d'eau potable sur ce PAE.

Par ailleurs, la commune de Grésy-sur-Aix porte le projet de réaménagement paysager de l'îlot d'entrée de ville sur la RD1201, incluant l'enfouissement de réseaux secs.

Dans le cadre de cette opération conjointe, et afin de mutualiser les interventions à effectuer et de maîtriser les coûts associés, la constitution d'un groupement de commande en application des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la Commande Publique entre Chambéry-Grand Lac Économie, Grand Lac et la commune de Grésy-sur-Aix a été approuvé :

- ✓ **Par délibération n°C24-60 du Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac Économie du 25 septembre 2024,**
- ✓ **Par délibération n°13 du Bureau Communautaire de Grand Lac du 3 septembre 2024,**
- ✓ **Par délibération n°2024-77 du Conseil Municipal de Grésy-sur-Aix du 6 septembre 2024.**

Chambéry-Grand Lac Économie a été désigné coordonnateur du groupement, avec précision que la commission d'appel d'offres a été désignée comme étant celle du coordonnateur, et que chacun des membres sera Maître d'Ouvrage des travaux qui leur incombent.

Une consultation a donc été lancée afin de désigner un attributaire en charge de la réalisation des travaux requis. Il s'agit d'un marché de travaux à prix unitaires soumis aux dispositions de l'article R.2123-1, 4 et 5 du Code de la Commande Publique et relevant de la procédure adaptée.

La présente consultation comporte une tranche ferme et cinq tranches optionnelles :

- **Tranche ferme : Création de la voirie interne du PAE et réseaux associés, y compris travaux Grand Lac de dévoiement du réseau AEP et EU,**
- **Tranche optionnelle 1 : Création du giratoire et réseaux associés, incluant la démolition des deux habitations,**
- **Tranche optionnelle 2 : Dévoiement de la voie d'accès actuelle et VRD, incluant travaux Grand Lac de dévoiement du réseau AEP et EU,**
- **Tranche optionnelle 3 : Suppression carrefour d'accès et dévoiement de réseaux EP,**
- **Tranche optionnelle 4 : Enrobées définitives,**
- **Tranche optionnelle 5 : Eclairage.**

Les délais d'exécution ont été laissés à l'initiative des soumissionnaires tout en respectant le planning prévisionnel joint, comportant notamment l'impératif de permettre les viabilisations de la future caserne avant fin juillet 2025.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 23 octobre 2024. La date limite de remise des offres était fixée le 14 novembre à 17 heures.

Une seule offre a été déposée. L'offre a été notée conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- **Coût des travaux : 60 %**
- **Mémoire technique : 40 %**

Une phase de négociation a eu lieu le 18 novembre avec le candidat. La date limite de remise de l'offre négociée était fixée au 19 novembre à 9h.

La Commission d'Appel d'Offres, tenue le 27 novembre 2024, a proposé de retenir le groupement suivant :

- EIFFAGE ROUTE CENTRE EST / SAS FONTAINE TP / SAS MAURO – 2 077 116,76 € HT

✓ Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics,

✓ Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 27 novembre 2024,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Attribue au groupement EIFFAGE ROUTE CENTRE EST / SAS FONTAINE TP / SAS MAURO le groupement de commande relatifs aux travaux de requalification des voiries et réseaux du PAE de Pont Pierre, pour un montant de 2 077 116,76 €HT.

Article 2 : Autorise la Présidente de Chambéry-Grand Lac économie à signer le marché pour les montants ci-dessus énoncés et tous documents nécessaires à sa passation.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 18 décembre 2024



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente